

Passe ton code avec la Poste !



Depuis juillet dernier, les candidats au permis de conduire ont la possibilité de passer l'épreuve du code à la Poste de Montereau. Moins cher, plus rapide, plus simple : voici la démarche à suivre !

En ligne

Rendez-vous d'abord sur lecode.laposte.fr. Inscrivez le lieu où vous souhaitez passer l'examen, en l'occurrence Montereau ! Cliquez sur l'icône «Se connecter» puis complétez les informations demandées pour créer votre espace perso. Vous aurez besoin d'un NEPH (Numéro d'Enregistrement Harmonisé Préfectoral), indispensable au passage du code. Vous pouvez le trouver sur votre formulaire de demande de permis de conduire (CERFA02) validé par la Préfecture, en contactant votre auto-école, ou l'organisme auprès duquel vous avez réalisé l'inscription à l'examen du permis de conduire. Vous pouvez vous inscrire à tout moment et pour toute session disponible. Néanmoins, aucune inscription ne sera possible moins de 2 jours ouvrables (hors dimanche et jours fériés) avant la date de la session. Il ne vous coûtera que 30 euros TTC par passage et par personne.